

L'AJEFNB APPUIE L'ORGANISME ÉGALITÉ SANTÉ EN FRANÇAIS DU N.-B.

Réforme de la santé au Nouveau-Brunswick – L'AJEFNB appuie l'organisme *Égalité santé en français* et la SANB pour déplorer la position du gouvernement du Nouveau-Brunswick dans le dossier de la réforme de la santé. Il va de soit que l'Association s'inquiète de toute situation qui laisse supposer que le gouvernement provincial ne respecte pas ses obligations constitutionnelles, notamment en matière de droits linguistiques.

Ayant pris connaissance de l'exposé de la défense, qui énonce la position du gouvernement Graham, l'AJEFNB est outrée que des droits présumément acquis depuis 1981 semblent si facilement être mis de côté. L'AJEFNB constate que le gouvernement provincial nie pratiquement l'existence de tous nos droits constitutionnels.

En plus d'être convaincue du bien-fondé de la poursuite, l'AJEFNB est d'avis qu'il serait dans l'intérêt de tous que cette question soit réglée dans les meilleurs délais.

GUIDE JURIDIQUE POUR LES ÂÎNÉS FRANCOPHONES DU N.-B.

L'AJEFNB va publier un *Guide juridique pour les aînés francophones du Nouveau-Brunswick* afin de les informer de leurs droits. Ainsi outillés, les aînés seront mieux préparés pour prendre des décisions d'importance majeure dans leur vie et seront en mesure de bien préciser leurs questions au moment

où ils auront recours à des conseils juridiques ou autres. L'AJEFNB souhaite ainsi sensibiliser la communauté des aînés en situation minoritaire à l'exercice de leurs droits et aux questions liées à l'accès à la justice dans les deux langues officielles. Le but ultime du *Guide* est de permettre à tous les aînés francophones du N.-B., peu importe leur statut social, de vivre une vie pleinement épanouie. En étant davantage informés, les aînés pourront jouer un rôle actif et contribuer au mieux-être social de leur collectivité. Un merci spécial aux bailleurs de fonds confirmés, dont le gouvernement fédéral en vertu du programme *Nouveaux Horizons pour les aînés* et le gouvernement provincial grâce au *Programme relatif à la prestation de services dans les deux langues officielles* (PSLO). Nous nous devons également de mentionner le rôle important de partenaire et de consultant de l'Association des aînés et aînées francophones du Nouveau-Brunswick. Nous espérons pouvoir diffuser le *Guide* à la fin de l'année.

L'AJEFNB OFFRIRA DEUX CAMPS EN 2009 !

L'Association vient d'apprendre que sa demande de financement pour deux camps d'été en droit a été acceptée par le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick ! C'est une excellente nouvelle et l'équipe de travail s'en réjouit. L'AJEFNB sera donc en mesure d'offrir un camp pour les élèves du primaire du 28 juin au 3 juillet et un camp pour les élèves du secondaire du 5 au 10 juillet. Les camps en droit s'inscrivent dans la programmation des camps d'été *Éducation plus* de la province du Nouveau-Brunswick et c'est le ministère

de l'Éducation qui s'occupe de la diffusion des renseignements dans les écoles de la province. Mentionnons qu'avec la tenue des camps 2009, l'AJEFNB en est maintenant à sa 7^e année de camps d'été.

NOUVELLE ÉDITION DES RÈGLES ANNOTÉES

Nous vous rappelons que l'AJEFNB est en train de produire une nouvelle édition de l'ouvrage de Basile Chiasson, c.r., intitulé *Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées / Rules of Court of New Brunswick Annotated*. Nous visons toujours terminer le projet vers la fin de 2009.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de l'AJEFNB se réunira le 7 mai prochain, par téléconférence. Vous avez un sujet que vous voudriez voir traité ? Vous n'avez qu'à communiquer avec la directrice générale en composant le 506-853-4154.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

À l'aide ! Nous visons toujours dépasser le record de 2008 pour le recrutement de membres mais avons besoin de votre aide. Si vos collègues n'ont pas encore renouvelé leur adhésion, nous vous invitons à les encourager à le faire, et ce dans les meilleurs délais ! Merci à l'avance.

PROFIL D'UN MEMBRE

L'honorable Jolène Richard – C'est en novembre dernier que cette avocate chevronnée fut nommée à la magistrature de la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick. Avant cette importante nomination, Jolène Richard a exercé le droit chez *Stewart McKelvey*, à son bureau à Moncton, où elle s'est surtout spécialisée en litige civil, en droit de la famille et en droit des assurances. Elle possède une solide expérience dans le domaine du contentieux devant la Division de première instance et la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine du N.-B. et a déjà plaidé devant la Cour d'appel. Elle détient

un baccalauréat et une maîtrise en musique (de l'Université de Montréal et de l'Université Laval respectivement) et un baccalauréat en droit de l'Université de Moncton. Détentrice de nombreuses bourses (Fondation pour l'avancement du droit au N.-B., Bourse Québec-Acadie, le *O'Brien Scholarship* ...), elle s'est également méritée de multiples prix dans le domaine de la musique. Sa contribution à la collectivité est remarquable, pour ne pas dire étonnante. Mentionnons, entre autres, sa participation aux conseils d'administration de la Fondation du N.-B. pour l'adoption, du Théâtre l'Escaouette, de la Fondation du Théâtre Capitol, de la Fondation G.-L.-D. (dons planifiés), du Barreau du N.-B., de l'Association du Barreau canadien et de la clinique d'aide juridique du YWCA (Moncton). Pendant ses moments libres, cette jeune femme enthousiaste et débordante d'énergie aime bien faire de la natation, du patinage artistique et de la composition musicale. Un tel éventail d'intérêts et de talents ne peuvent faire autre que bénéficier à son entourage ! Jolène Richard a un fils âgé de 19 ans et est mariée à Dominic LeBlanc.

Le Bref est publié par l'**Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick**.

Présidente Anik BOSSÉ
Adresse AJEFNB
Pav. Adrien-J.-Cormier
Université de Moncton
Moncton NB E1A 3E9
Téléphone (506) 853-4151
Télécopieur (506) 853-4152
Courriel association@ajefnb.nb.ca
Site Web www.ajefnb.nb.ca

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses quelques 240 membres.
